

pays d'affirmer son droit et de faire son devoir. Pour ma part, je n'hésiterai pas à voter en faveur de la motion qui vient d'être présentée.

L'honorable M. BELCOURT: Je ne dirai que deux mots. Je partage l'opinion de l'honorable sénateur en faveur du retrait du bill.

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai pas besoin de faire d'excuses au Sénat en déclarant que je n'ai pas eu beaucoup de temps pour étudier le bill. Jamais je n'ai vu une session aussi féconde en législation venant de la Chambre des communes qu'au cours des deux derniers mois.

L'honorable M. BELCOURT: Et si tard.

L'honorable M. ROBERTSON: 42 bills en deux semaines.

L'honorable M. DANDURAND: J'ai tout simplement jeté un coup d'œil sur le bill. Il y a une seule chose qui me taquine. Quand je repasse la liste des projets, je constate que de \$9,000,000 à \$10,000,000 de l'argent du peuple canadien ont déjà été engloutis dans ces entreprises.

L'honorable M. FOWLER: Voudriez-vous en engloutir \$90,000,000 de plus?

L'honorable M. DANDURAND: Et je me demande si, dans certains cas, il n'y a pas un besoin pressant de terminer les travaux afin de sauver les millions qui y ont déjà été dépensés, surtout là où les lignes une fois terminées rendraient de grands services au pays.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Puis-je citer un fait à l'honorable sénateur? Il y a dans les crédits un item de \$73,000,000 qui a été voté aux chemins de fer nationaux pour travaux d'amélioration et autres. S'il survient un besoin pressant d'ici à la prochaine session, le gouvernement de mon honorable ami pourra puiser dans ces \$73,000,000 aussi facilement que le président des chemins de fer nationaux a puisé dans le Trésor il n'y a pas bien longtemps pour acheter un hôtel à Paris. Si la nécessité de construire des embranchements est aussi pressante, il n'y a pas de raison pour qu'une partie de ces \$73,000,000 ne serve à cette fin.

L'honorable M. DANDURAND: Je conçois que le Sénat n'a jusqu'à présent reçu que peu de renseignements sur la nécessité de procéder à ces travaux. Quand je me suis levé il y a un instant, c'était pour dire qu'il y avait assez de sénateurs au courant des besoins des diverses régions couvertes par ce bill pour nous permettre de nous former en

L'hon. M. BEIQUE.

comité, d'étudier la nécessité de chaque embranchement, et de former un jugement à ce sujet.

L'honorable M. ROBERTSON: L'honorable sénateur suggère-t-il que nous devrions nous former en comité général sur ce bill au lieu de le renvoyer au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres?

L'honorable M. DANDURAND: Je me rends compte que ce bill nous arrive à une heure très tardive de la présente session.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Et l'honorable sénateur ne pense-t-il pas que la principale objection émane de la nature même du bill?

L'honorable M. DANDURAND: Encore une fois, je répète à l'honorable sénateur que nous sommes ici pour approuver ou désapprouver les bills qui nous sont soumis. Je ne veux pas discuter la teneur du bill; quand il est entre nos mains, nous en sommes les maîtres. Si nous nous formions en comité, il serait de notre devoir de voir non seulement si chacune de ces lignes doit être construite, mais de voir aussi si le bill peut être modifié.

Tout de même, vu que l'opinion générale semble être que cette question est trop importante pour que nous l'attaquions à la fin de la session, je demande que le débat soit ajourné à demain, afin que j'aie le temps de consulter mes collègues.

Je puis dire que nous avons déjà là une leçon en fait de nationalisation des chemins de fer. Nous avons promis que le Conseil d'administration aurait toute latitude.

L'honorable M. FOWLER: Pas trop de latitude.

L'honorable M. DANDURAND: Et nous avons répété que nous lui donnerions toute latitude.

L'honorable M. ROBERTSON: Pour exploiter, non pour construire.

L'honorable M. DANDURAND:—et un essai loyal. Nous voici en face d'une proposition d'une certaine envergure, et je ne suis pas prêt à dire qu'elle ne vaut rien, même dans un certain cas, parce que je n'en connais pas personnellement la valeur. Je me fais sur mes collègues de chaque localité pour nous aider à former un jugement en la matière. Je me proposais de tenir compte de leurs opinions, mais après les protestations que nous venons d'entendre, je propose l'ajournement du débat.

L'honorable M. BEIQUE: J'espère que le Gouvernement ne s'est pas engagé envers le